

## Au programme de la fête

21/01/2014 05:35

La réhabilitation du marais de Chizé démarrera publiquement le samedi 1<sup>er</sup> février avec un chantier participatif organisé par la commune et l'Apipee dans le cadre de la fête des zones humides. Vous voulez le programme complet ? Le voilà !

### Samedi 1<sup>er</sup> février

- > De 8 h 45 à 11 h 30 : gants, bonne humeur et huile de coude ! Chantier bénévole pour préparer l'enlèvement des gravats en coupant proprement les arbustes ayant colonisé les dépôts. Un repas sera offert aux bénévoles après l'apérif ! Inscriptions souhaitées au 05.49.08.87.62 ou [contact@apipee.org](mailto:contact@apipee.org)
- > 11 h 30, théâtre de rue, déambulation jusqu'à la salle des fêtes par la Tressages Fous compagnie.
- > 12 h, apérif inaugural de la fête offert par la municipalité, à la salle des fêtes.
- > 13 h, repas des bénévoles.
- > 14 h 30, salle des fêtes, exposition « La rivière et son bassin-versant » pour comprendre le système rivière et sa zone d'alimentation, des stands de produits locaux et bio (yaourts, fromage de chèvre, produits de beauté, coiffeur « bio »...), des ateliers (fabrications de mouches pour la pêche, de marionnettes avec la compagnie 7<sup>e</sup> Acte, travail avec l'osier, fabrication de papier recyclé...).
- > 16 h, au cinéma, conférence : « Quel est l'intérêt des zones humides ? » avec la Coordination pour la défense du Marais poitevin.
- > 16 h 15, salle des fêtes, goûter offert aux enfants.
- > 16 h 45, salle des fêtes, spectacle de marionnettes gratuit par la compagnie 7<sup>e</sup> Acte.
- > 18 h, au cinéma, projection du film « La forêt engloutie » puis conférence/film sur les zones humides il y a 100 millions d'années par Eric Dépré.
- > 19 h, salle des fêtes, proclamation des résultats du concours-photo sur les zones humides du sud Deux-Sèvres et remise des prix (inscription depuis le site en ligne de l'Apipee).
- > 19 h 30, repas sur réservation (10 €).
- > 20 h 15, bal trad avec « Des croches et la lune ».

### Dimanche 2 février

- > De 10 h 30 à 12 h 30, balade naturaliste et repas tiré du sac pris en commun (inscription souhaitée). Départ depuis la mairie de Chizé.

Renseignements auprès de l'Apipee au 05.49.08.87.62 ou [contact@apipee.org](mailto:contact@apipee.org)



L'affiche de la fête est signée Guillaume Bouzard.



La commune de Chizé  
réhabilite son marais